



CNS

...Le sens du vent



## ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

### 4<sup>o</sup> Journée champ Martinique EXTREME GLISSE

Dates complètes : 28 Février 2021

Lieu : Anse Madame Schoelcher

Autorité organisatrice : Cercle Nautique de Schoelcher

#### 2 Emplacement du tableau officiel

Les avis aux concurrents seront affichés au tableau officiel se trouvant devant le bâtiment du CNS.

#### 3 Modification aux instructions de course

Toute modification aux IC sera affichée avant 9h00 le jour où elle entrera en vigueur, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

#### 4.1 Signaux faits à terre

Les signaux faits à terre seront envoyés du mat situé face au bâtiment du CNS

#### 4.3 Quand le pavillon Y est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre 4.

#### 5 Programme des courses

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
28 Février	09h30

#### 6 Inscriptions

***En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions d'inscription et/ou d'admissibilité.***

***Dans le contexte inédit « COVID 19 », le Comité d'Organisation pourra annuler l'épreuve.***

### **Prise en compte du Risque Covid19 :**

***En s'inscrivant à une journée du championnat de Martinique tout concurrent atteste avoir connaissance du risque Covid-19, ainsi que ses accompagnateurs, et l'avoir pris en compte.***

***Chaque concurrent et accompagnateur est de ce fait parfaitement conscient :***

- ***des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, et s'engage à les respecter,***
- ***du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,***
- ***que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,***
- ***que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peuvent garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19. Il dégage l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de contamination,***
- ***que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques des concurrents, accompagnateurs et membres de l'Autorité Organisatrice participant à la régata.***

Elles sont possibles en ligne du samedi 20 Février jusqu'au vendredi 26/02/2021 12h00. Sur : [www.cnschoelcher.net](http://www.cnschoelcher.net)

Elles sont également possibles au secrétariat du club le samedi 20 et du mardi 23 au vendredi 26 février de 8h30 à 16h00. Le lundi 22 février de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16H

**Définition du pavillon de classe :** Pavillon FF VOILE

**7 Définition de l'emplacement de la zone de course**

Face à l'hôtel batelière et la pointe des Nègres

**8 Les parcours :** Voir annexe 1 parcours

Les bords du parcours ne seront pas modifiés après le signal préparatoire.  
Ceci modifie la règle 33.

**9 Marques**

Les marques (1-2) Cylindrique Orange

**9.4 Marques de départ et d'Arrivée**

**Départ :** Bouée sphérique blanche

**Arrivée :** Bouée sphérique orange

**11 Le départ**

**11.1** Les départs des courses seront donnés en application de l'annexe B3.26.2 **Système 2**, avec le signal d'avertissement fait 3 minutes avant le signal de départ.

**11.2** La ligne de départ sera entre un mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité et la marque de départ.

**11.4** Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 3 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction .Ceci modifie la règle A4

**13 L'Arrivée**

La ligne d'arrivée sera entre un mat arborant un pavillon orange sur le bateau comité à l'extrémité bâbord et la marque d'arrivée à l'extrémité tribord.

**14 Système de pénalités**

**14.1** Les pénalités sont les suivantes : 360° pénalité à 1 tour

**15 Temps limites et temps cible**

**15.1** Le temps limites et les temps cibles pour toutes les classes sont les suivants :

Classe	Temps limite	Temps limite pour la marque 1	Temps cible
F 42-F31-R 120	30 mn	10 mn	30 mn

Si une planche n'a pas passé la marque 1 ou 4 dans le temps limite la course sera annulée.

Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation. Ceci modifie la règle 62.1(a)

**15.2** Les bateaux manquant à finir dans un délai de 20 minutes après que le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF sans instructions. Ceci modifie les règles 35, A4 et A4

**16 réclamations et demandes de réparations**

**16.1** Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat de course situé dans le bâtiment du CNS. Les réclamations et demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans un délai approprié.

**16.2** Pour toutes les classes le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la course du jour ou que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de courses ce jour, selon lequel il est plus tardif.

**17 Classement**

**17.2 Nombre de courses à valider pour constituer une série**

1 course doit être validée pour constituer une série.

**17.3 Courses retirées**

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées le score du bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses

(b) Quand 3 à 6 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

**29 Décharge de responsabilité**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques .voir décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

**Composition du corps arbitral :**

**Président du comité de course :** DUFEAL Kevin

**Président du comité de réclamation :** Jacques MADKAUD

## Annexe 1 des IC : Parcours

La Marque 1 est à laisser à Tribord

La marque 2 est à laisser à Bâbord

*Parcours* : Départ-1-2-1-2-arrivée

